

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 27 juin 2023, à 19 H 00, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 21 juin 2023, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVER SIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, DE CARRION Alain, PÉDRINI Léo, CHRETIEN Bruno (jusqu'à la question 13), COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DELECOURT Dominique, DRUMEZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, EDOUARD Eric (jusqu'à la question 21), GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, MEY-FROIDT Sylvie, HOLBE Francis, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, ANTKOWIAK Corinne, BARROIS Alain, BECUWE Pierre, BERROYER Lysiane, BERROYEZ Béatrice (jusqu'à la question 10), BERTIER Jacky, BEVE Jean-Pierre, BLOCH Karine, BOMMART Émilie, BOULART Annie, CANLERS Guy, CARINCOTTE Annie-Claude, CLAIRET Dany (jusqu'à la question 27), DEBAECKER Olivier, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel (jusqu'à la question 11), DECOURCELLE Catherine, DEFEBVIN Freddy, SCHOEMACKER Paul, DELETRE Bernard, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme, DERLIQUE Martine, DERICQUEBOURG Daniel, DESQUIRET Christophe, DEWALLE Daniel, DOUVRY Jean-Marie, DUMONT Gérard, BRAEM Christel, FIGENWALD Arnaud, FLAJOLET André, FLAJOLLET Christophe, GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, HERBAUT Emmanuel, HOCQ René (jusqu'à la question 10), IMBERT Jacqueline, LECOMTE Maurice, LELEU Bertrand, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MAESELE Fabrice, MARIINI Laetitia, MALBRANQUE Gérard, MARCELLAK Serge, MATTON Claudette, MERLIN Régine, NEVEU Jean, NOREL Francis (jusqu'à la question 11), PAJOT Ludovic, CARON David, PRUVOST Jean-Pierre, WOZNY Isabelle, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SAINT-ANDRÉ Stéphane, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIER Ewa

PROCURATIONS :

DELELIS Bernard donne procuration à GAQUÈRE Raymond, DAGBERT Julien donne procuration à LEMOINE Jacky, IDZIAK Ludovic donne procuration à CARINCOTTE Annie-Claude, DEBUSNE Emmanuelle donne procuration à LECLERCQ Odile, DELANNOY Alain donne procuration à DEROUBAIX Hervé, DEPAEUW Didier donne procuration à DUCROCQ Alain, BARRÉ Bertrand donne procuration à GACQUERRE Olivier, BERTOUX Maryse donne procuration à GIBSON Pierre-Emmanuel, CLAREBOUT Marie-Paule donne procuration à THELLIER David, CHRETIEN Bruno donne procuration à SOUILLIART Virginie (à partir de la

question 14), DELPLANQUE Émeline donne procuration à DEWALLE Daniel, DISSAUX Thierry donne procuration à BEVE Jean-Pierre, DOMART Sylvie donne procuration à ANTKOWIAK Corinne, FACON Dorothee donne procuration à BOSSART Steve, ELAZOUZI Hakim donne procuration à LOISEAU Ginette, FLAHAUT Karine donne procuration à DE CARRION Alain, FOUCAULT Gregory donne procuration à EDOUARD Eric (jusqu'à la question 21), JURCZYK Jean-François donne procuration à PÉDRINI Lelio, MARGEZ Maryse donne procuration à MERLIN Régine, MASSART Yvon donne procuration à MEYFROIDT Sylvie, OPIGEZ Dorothee donne procuration à CLAIRET Dany (jusqu'à la question 27), PERRIN Patrick donne procuration à IMBERT Jacqueline, PREVOST Denis donne procuration à MACKÉ Jean-Marie, PRUD'HOMME Sandrine donne procuration à PAJOT Ludovic, TASSEZ Thierry donne procuration à MARCELLAK Serge, WILLEMANT Isabelle donne procuration à DUMONT Gérard

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

HENNEBELLE Dominique, BEUGIN Élodie, BLONDEL Marcel, CASTELL Jean-François, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Joséphine, DELHAYE Nicole, DESSE Jean-Michel, FLAHAUT Jacques, FONTAINE Joëlle, FURGEROT Jean-Marc, GAROT Line, HANNEBICQ Franck, HEUGUE Éric, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LEFEBVRE Daniel, LEGRAND Jean-Michel, LEVENT Isabelle, MILLE Robert, PICQUE Arnaud, RUS Ludivine, TAILLY Gilles, TOMMASI Céline, TOURSEL Karine, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno, VIEN Michel, VOISEUX Dominique, WALLET Frédéric

Madame MARIINI Laetitia est élue Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
27 juin 2023

COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS, ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES ASSOCIES

APPROBATION DU SCHEMA DIRECTEUR DES DECHETTERIES ET D'UNE
AUTORISATION DE PROGRAMME PLURIANNUELLE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n° 2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique et protéger la nature
Enjeu : Protéger les écosystèmes et réduire les polluants atmosphériques et sonores

La Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane dispose d'un réseau de 12 déchetteries, dont certaines sont excentrées, obsolètes, voire inadaptées aux nouveaux besoins. Enfin certaines zones du territoire ne sont pas desservies.

Les déchetteries constituent un maillon très important de la collecte et du traitement des déchets. En 2022, 66 000 tonnes ont été collectées dans les déchetteries avec un taux de recyclage et de valorisation matière de 75%.

Dans ses préconisations, l'ADEME considère que chaque habitant devrait pouvoir disposer d'une déchetterie dans un rayon de 5 kms de son domicile, soit environ 15 minutes en voiture et qu'en moyenne, une déchetterie doit desservir un bassin de 20 000 habitants.

Le Projet de Territoire prévoit la densification, le renouvellement et la modernisation du réseau existant des déchetteries communautaires qui sont vieillissantes et sous-dimensionnées, par :

• **La création de 2 nouvelles déchetteries :**

- La première située à l'Est du territoire, à Cuinchy, pour remplacer l'équipement actuel situé à proximité du siège du SIVOM de l'Artois à Haisnes-les-la-Bassée, (soit 2 M € TTC inscrits au Programme Pluriannuel d'Investissement)
- Une seconde dans le Bas Pays, à Richebourg, pour couvrir plusieurs communes au nord-est éloignées des équipements actuels. (soit 2 M € TTC inscrits au Programme Pluriannuel d'Investissement)

Les projets d'acquisition de terrains sur ces communes sont en cours.

- **Les travaux d'aménagement de 6 déchetteries :** Isbergues, Noeux-les-Mines, Saint-Venant, Calonne-Ricouart, Marles-les-Mines et Lillers.

Des travaux d'aménagement sont nécessaires pour adapter ces équipements aux évolutions du tri et des conditions de reprise des produits, pour un coût estimé de 1 M € TTC/déchetterie.

En conséquence, suite à l'avis favorable de la Commission « Services du Quotidien, Administration Générale et Territoriale du 20 juin 2023, il est proposé à l'Assemblée d'approuver :

- le schéma directeur des déchetteries tel que décrit ci-dessus, pour la période du Projet de Territoire 2023-2032.
- la création de l'autorisation de programme pluriannuelle correspondante d'un montant total de 10 M € TTC telle que ci-annexée à la délibération. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

APPROUVE le schéma directeur des déchetteries tel que décrit ci-dessus, pour la période du Projet de Territoire 2023-2032.

APPROUVE la création d'une autorisation de programme pluriannuelle correspondante, d'un montant total de 10 M € TTC telle que ci-annexée à la délibération.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Conseiller délégué,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **30 JUIN 2023**

Et de la publication le : **30 JUIN 2023**
Par délégation du Président,
Conseiller délégué,



GIBSON Pierre-Emmanuel



GIBSON Pierre-Emmanuel

Annexe à la Délibération du 27 juin 2023 déterminant l'enveloppe budgétaire du schéma directeur des déchetteries

Le programme 84 ci-dessous est ainsi créé.

Compétence	N° AP	Programme	Délibération actuelle	Montant AP précédent	Révision Programme	Montant AP actualisé	CP 2023 prévisionnel	CP 2024 prévisionnel	CP 2025 et suivants prévisionnel
Déchets	84	Schéma directeur des déchetteries Déchetterie de Cuinchy Déchetterie de Richebourg Autres Déchetteries					1 000 000,00 € 300 000,00 €	1 000 000,00 €	1 700 000,00 € 6 000 000,00 €
		Révision des Crédits de Paiement Crédit de paiement révisé		0,00 €	10 000 000,00 €	10 000 000,00 €	1 300 000,00 €	1 000 000,00 €	7 700 000,00 €
		le financement est assuré par :	Communauté			10 000 000,00 €			